

AVIS DE PUBLICITE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

1. Identification de la collectivité qui passe le marché : COMMUNE D'EZE, 6 avenue du Jardin Exotique, 06360 EZE

Identification de la personne responsable du marché : Monsieur Stéphane CHERKI, Maire

2. Procédure de passation : Marché à procédure adaptée régie par l'article 28 du Code des Marchés Publics.

3. Description et caractéristiques principales du marché :

A. Objet : Vérifications périodiques des établissements et installations recevant du public

B. Référence : MAPA 10/01

C. Nombre et consistance des lots : sans objet

D. Lieu d'exécution : Commune d'EZE

E. Durée du marché : 1 an à compter de sa date de notification, reconductible expressément 3 fois sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans.

4. Retrait du dossier de consultation : Les dossiers de consultation seront remis gratuitement à l'adresse suivante : Mairie d'EZE – 6 avenue du Jardin Exotique – 06360 EZE
Le dossier de consultation peut également être téléchargé sur le site www.marches-securises.fr

5. Présentation des offres :

A. Pièces à produire : voir Règlement de la Consultation

B. Modalités de remise des offres : Les offres seront entièrement rédigées en langue française.

- Les plis seront transmis sous simple enveloppe portant l'objet de la consultation et la mention « MAPA 10/01 – Ne pas ouvrir », adressés ou remis à l'attention de Monsieur le Maire – 6 avenue du Jardin Exotique – 06360 EZE.
- Unité monétaire : Euro

C. Date limite de réception des offres : **Mardi 11 mai 2010 à 16H00**

6. Critères de jugement des offres et pondération :

- **50%** pour le prix, apprécié à l'aide des Cadres de Décomposition du prix Global et Forfaitaire.
- **40%** pour la valeur technique de l'offre au regard du mémoire technique :
 - o **5%** pour les moyens humains
 - o **5%** pour les moyens matériels
 - o **30%** pour les moyens informatiques essentiellement axés sur l'utilisation d'une solution informatique en ligne via un logiciel
- **10%** pour les délais de remise des schémas électriques et des rapports de vérification qui ne pourront excéder 5 semaines.